

Cérémonie du 11 novembre 2018

JC Alexandre

Nous venons de commémorer le centenaire de l'armistice de 1918.

Cérémonie du souvenir, mais de qui ? de quoi ?

L'idée à germé d'effectuer des recherches afin de retracer le parcours de ces soldats pour qu'ils ne soient pas que des noms gravés sur une pierre.

Une pierre...le monument de Lalande-en-Son est placé à l'entrée du cimetière afin d'être un témoin incontournable de cette période et de permettre aux familles de se recueillir en l'absence de tombes pour leurs proches morts au combat.

Nous avons établi des fiches individuelles que vous pourrez découvrir en s'appuyant sur l'état civil, les fiches matricules des conscrits et les journaux de marche des régiments.

Ces fiches reprennent l'identité, l'environnement familial, le parcours militaire et les circonstances du décès.

Six morts, dont le nom vient de nous être rappelé avec toute la solennité voulue par les circonstances sur 35 mobilisés effectifs dont 23 dès le début août 1914 sur une population de 187 habitants dont 99 hommes¹.

Ce 11 novembre 1918, ce sont les cloches des églises qui annoncent la nouvelle comme elles avaient sonné le tocsin le 1^{er} août 1914.

Le 11 novembre, dans les faits et sur l'instant, n'est qu'un armistice pour 36 jours qui sera prorogé plusieurs fois avant la Paix du 28 juin 1919.

La fin des hostilités ne sera toutefois fixée qu'au 24 octobre 1919 et des décès auront lieu bien après le 11 novembre 1918.

La démobilisation qui concerne cinq millions d'hommes sera lente et progressive. A Lalande-en-Son 26 soldats seront démobilisés de novembre 1918 à 1921. Le plus gros contingent le sera en mars 1919 ; Sept poilus reviendront alors au pays.

C'est en 1921 que le 11 novembre sera dédié au souvenir de la fin de la guerre. En 2012, cet hommage sera étendu à l'ensemble des « Morts pour la France » quel que soit le conflit.

¹ Ces chiffres seront revus en novembre 1919 et décembre 2025.